Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/10/2024 - 12329 - 1990 B 00352 - 378 724 629 - CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 30 RUE GEORGES BESSE 63100 CLERMONT-FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 8 7 2 4 6 2 9 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 438	AG	3 438	
	Fonds commercial (1)	AH	90 000	AI		90 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	618 551	AO		618 551
	Constructions	AP	3 505 121	AQ	133 400	3 371 721
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 241	AS	1 241	
	Autres immobilisations corporelles	AT	492 582	AU	128 022	364 559
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	60 000	AY		60 000
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	9 592 359	CV	299 500	9 292 859
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	14 363 291	BK	565 601	13 797 690
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	4 621	BM		4 621
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 883	BW		1 883
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 536	BY		1 536
	Autres créances (3)	BZ	990 974	CA	~~73 235~~	917 739
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	400 480	CE	50 198	350 282
	Disponibilités	CF	345 722	CG		345 722
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 959	CI		26 959
	TOTAL (III)	CJ	1 772 176	CK	123 433	1 648 743
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	16 135 466	1A	689 033	15 446 433

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 660 400)	DA	660 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	292 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	66 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	8 321 069
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	537 791
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	9 877 300
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 843 406
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 141 434
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	300 678
	Dettes fiscales et sociales	DY	213 212
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	56 564
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 840
	TOTAL (IV)	EC	5 569 133
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 446 433

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 477 337
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	632 303

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISAJUMP1A

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD	427 094	FE		FF	427 094
	Production vendue services *	FG	928 258	FH	24 000	FI	952 258
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 355 352	FK	24 000	FL	1 379 352
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 315
	Autres Produits (1) (11)					FQ	216
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 403 882
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	95 020
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	-4 621
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	362 664
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	61 756
	Salaires et traitements *					FY	344 746
	Charges sociales (10)					FZ	157 643
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) * HS					GA	217 690
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	154 035
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 388 933
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 949
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	669 466
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	85 005
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	39 813
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	794 284
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	135 806
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	116 344
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	6 794
	Total des charges financières (VI)					GU	258 944
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	535 340
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	550 289

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	60 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 382
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 457
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	44 543
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	57 041
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 258 166
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 720 375
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	537 791
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	18 184
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	683 782
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	10 048
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	24 315
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	154 004
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amende	75	
VNC IMMOBILISATION	15 382	
PRIX CESSION IMMOBILISATION		60 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 15 446 432,97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 537 790,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Immobilisations :

La société a acquis sur l'exercice 2023 un ensemble immobilier pour 4 245 k€, qu'elle exploite dans le cadre d'une activité de location saisonnière avec la fourniture de prestations de parahôtellerie. Cette acquisition a été financée par la souscription de deux emprunts pour un montant global de 3 300 k€.

La société a également acquis la branche d'activité "traiteur" de sa filiale la SAS ABORD pour un montant de 100k €. L'exploitation de cette branche d'activité sur l'exercice 2023 a généré ainsi un chiffre d'affaires complémentaire et des charges d'exploitations supplémentaires.

Participation :

La société a pris une participation de 3% dans la société JTO MANAGEMENT pour un montant de 2 100 k€. Cette société a pour object la promotion immobilière de biens situés principalement dans les destinations de montage.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limitédans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

La société a fait l'acqusition de la branche d'activité "traiteur" de sa filiale ABORD pour un montant de 100k€, dont 90k€ d'éléments incorporels et 10K d'éléments corporels.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds "Traiteur"	90 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**90 000**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les principales variations sont expliquées précédemment dans les faits caractéristiques de l'exercice.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	3 438		90 000
CORPORELLES	Terrains				618 551
	Constructions	Sur sol propre			3 505 121
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 000		
		Matériel de transport	240 977		216 937
		Matériel de bureau & mobilier informatique	21 189		129 737
		Emballages récupérables & divers			12 562
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		5 000		60 000
		TOTAL	272 407		4 542 908
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 492 139		2 100 220
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	7 492 139		2 100 220
		TOTAL GENERAL	7 767 984		6 733 128

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			93 438	
CORPORELLES	Terrains				618 551	
	Constructions	Sur sol propre			3 505 121	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 241	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
		Matériel de transport		132 821	325 094	
		Mat. bureau, inform., mobilier			150 926	
		Emb. récupérables & divers			12 562	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		5 000		60 000	
		TOTAL	5 000	132 821	4 677 494	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 592 359	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			9 592 359	
		TOTAL GENERAL	5 000	132 821	14 363 291	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438			3 438
TOTAL		3 438			3 438
Terrains					
Constructions	Sur sol propre		133 400		133 400
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241			1 241
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	139 443	71 181	117 439	93 185
	Mat. bureau et informatiq., mob.	17 728	13 109		30 837
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		162 412	217 690	117 439	262 663
TOTAL GENERAL		**165 850**	**217 690**	**117 439**	**266 101**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATONS

Des précisions sur les dépréciations figurent dans la partie de l'annexe immobilisations financières et valeurs mobilères de placement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières	237 038	62 462		299 500
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation		89 901	73 344	39 813	123 433
	TOTAL		**326 939**	**135 806**	**39 813**	**422 933**
	TOTAL GÉNÉRAL		**326 939**	**135 806**	**39 813**	**422 933**
	Dont provisions pour pertes à terminaison					
	Dont dotations & reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		135 806	39 813	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		135 806,34	39 812,92		
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation :

Les titres de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, dans la poursuite de la politique pour dépréciation menée les années précédentes. Pour rappel, la société a pour activité l'acquisition de chevaux en vue de les faire courir et les céder par la suite. Du fait du caractère aléatoire de l'activité, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la situation nette de la filiale. Cela s'est traduit par une provision complémentaire des titres à hauteur de 62k€ et une proivsion sur le compte-courant à hauteur de 73k€, soit un impact global de 135k€.

Produits financiers :

Sur l'exercice 2023, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 670K€ de dividendes de ses filiales contre 830K€ sur l'exercice 2022.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	141 144	99,64	7 971	7 971			4 661 879	463 633	365 679
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63000 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	149 283	100,00	3 941 317	3 941 317			1 806 612	342 384	123 787
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	300 000	-237 434	99,83	299 500		255 460		17 158	-135 924	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	5 817 160	100,00	1 700 000	1 700 000			135 823	1 154 220	
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	46 263	100,00	1 543 351	1 543 351			874 889	186 345	180 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8) Brute	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8) Nette	Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		1 536	1 536	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	20 236	20 236	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		941 652	941 652	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		29 086	29 086	
	Charges constatées d'avance		26 959	26 959	
	TOTAUX		**1 019 469**	**1 019 469**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2023, le placement présente une valorisation de 350K€ contre 318k€ au 31/12/2022, une reprise partielle de la provision pour dépréciation du placement a ainsi été constatée à hauteur de 32k€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**9 592 359**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	299 500
JTO MANAGEMENT	2 100 220
Autres créances	**941 652**
C/C IS GROUPE	671 876
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	255 460
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	10 811
C/C ABORD intérêts à recevoir	3 505
Emprunts et dettes financières diverses	**1 139 286**
C/C AT2	400 971
C/C LETO	370 961
C/C ABORD	8 178
C/C HOTEL REPUBLIQUE	349 128
C/C LMH intérêts à payer	1 299
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à payer	1 594
C/C AT2 intérêts à payer	6 637
C/C LETO intérêts à payer	518

COMPTE DE RESULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**1 616 063**
ABORD refacturation de frais	3 064
HOTEL REPUBLIQUE refacturation de frais	717
AT2 Rémunération mandat social	102 000
LETO Rémunération mandat social	5 000
ABORD Rémunération mandat social	282 500
LMH Rémunération mandat social	310 000
HOTEL REPUBLIQUE Rémunération mandat social	205 000
H&R aux Remparts préstation opérationnelle	24 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	10 811
ABORD intérêts sur compte courant	3 505
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	123 787
AT2 dividendes perçus	180 000
ABORD dividendes perçus	365 679
Charges	**22 467**
ABORD loyer + charges attachées	12 419
AT2 intérêts sur compte courant	6 637
LMH intérêts sur compte courant	1 299
HOTEL REPUBLIQUE intérêts sur compte courant	1 594
LETO intérêts sur compte courant	518

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 959
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**26 959**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	20 856
Disponibilités	1 864
TOTAL	**22 719**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	127,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	127,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	3 843 406	751 610	506 309	2 585 487
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		300 678	300 678		
Personnel & comptes rattachés		30 342	30 342		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		44 851	44 851		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	97 341	97 341		
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 562	3 562		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	37 116	37 116		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 141 504	1 141 504		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		56 494	56 494		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		13 840	13 840		
TOTAUX		**5 569 133**	**2 477 337**	**506 309**	**2 585 487**

Renvois

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 300 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	92 892
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 840
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**13 840**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 994
Emprunts et dettes financières divers	10 048
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 663
Dettes fiscales et sociales	26 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**78 048**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

Méthode de calcul : ANC 2021

Compte tenu des paramètres ci-dessus, la dette actuarielle en matière d'IFC s'élève à la date de clôture à 28 686 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

En 2022, l'indemnité était évaluée à 25 282 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les emprunts souscrits auprès de la Banque Populaire pour un montant de 2 200k€ (capital restant dû au 31/12/2023 : 2 107k€) et 1 100k€ (capital restant dû au 31/12/2023 : 1 100k€) sont garantis par une hypothèque sur l'ensemble immobilier financé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2023 : 4

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Prestation opérationnelle filiale	24 000		24 000
Location	18 184		18 184
Refacturation de frais	4 511		4 511
Activité "Traiteur"	428 157		428 157
Chiffre d'affaires	**1 379 352**		**1 379 352**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur 2023, l'application des conventions fiscales à conduit à constater une charge d'intégration fiscale à hauteur 52k€.

CELEBRITY Hôtels et Restaurants
Société par actions simplifiée au capital de 660 400 euros
Siège social : 30 Rue Georges Besse - 63100 CLERMONT FERRAND

378 724 629 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 537 790,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 537 790,76 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 7 738 860,11 euros après prise en compte de la distribution de réserves d'un montant de 1 120 000 euros décidée par l'associé unique le 27 mai 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 600 028 euros, soit 115,39 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 600 028 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Il est par ailleurs rappelé les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 845 000 euros décidée par l'Assemblée Générale du 21 février 2020.
- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2021.
- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 19 septembre 2022,
- 100 048 euros décidée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2022.
- 100 048 euros décidée par l'Assemblée Générale du 27 novembre 2023.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

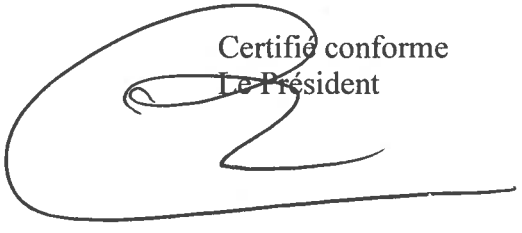

CLASQUIN , DEMAY , GENEIX
contact@auditeurs-cdg.fr

AUDITEURS CDG
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Xavier CLASQUIN
x.clasquin@auditeurs-cdg.fr

Xavier DEMAY
x.demay@auditeurs-cdg.fr

Amélie DEMAY
a.demay@auditeurs-cdg.fr

Patrick GENEIX
p.geneix@auditeurs-cdg.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

30 rue Georges Besse

63100 CLERMIONT-FERRAND

AUDITEURS-CDG
22, rue des chazots
63170 Aubière
Tél. 04 73 19 63 90
Fax 04 73 19 63 99

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite près la Cour d'Appel de Riom
SAS au capital de 10 000 Euros
Siret 814 364 881 00023
Code APE 6920Z

S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS
30 rue Georges Besse
63100 CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 -

À l'Assemblée Générale de la S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 11 de l'annexe des comptes annuels concernant les faits caractéristiques de l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubière le 13 juin 2024

Pour la S.A.S AUDITEURS CDG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Amélie DEMAY
Associée Mandataire

P.J. : Comptes annuels.

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 438	3 438		
Fonds commercial (1)	90 000		90 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	618 551		618 551	
Constructions	3 505 121	133 400	3 371 721	
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 241	1 241		
Autres immobilisations corporelles	492 582	128 022	364 559	104 995
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	60 000		60 000	5 000
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 592 359	299 500	9 292 859	7 255 101
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**14 363 291**	**565 601**	**13 797 690**	**7 365 096**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 621		4 621	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 883		1 883	
Créances				
Clients (3)	1 536		1 536	
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				36 161
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	20 236		20 236	6 795
Fournisseurs débiteurs	5 581		5 581	4 262
Groupe et associés (3)	941 652	73 235	868 417	453 686
Débiteurs divers (3)	23 506		23 506	5 783
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	400 480	50 198	350 282	1 318 012
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	345 722		345 722	1 689 910
Charges constatées d'avance (3)	26 959		26 959	30 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 772 176**	**123 433**	**1 648 743**	**3 545 338**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**16 135 466**	**689 033**	**15 446 433**	**10 910 434**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

BILAN - PASSIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 660 400)	660 400	660 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	292 000	292 000
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	66 040	66 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 321 069	7 431 107
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	537 791	1 590 039
SITUATION NETTE	9 877 300	10 039 585
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**9 877 300**	**10 039 585**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 843 406	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 141 434	73 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	263 015	16 761
Fournisseurs, factures non parvenues	37 663	33 621
Dettes fiscales et sociales	213 212	746 451
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	56 564	97
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	13 840	
TOTAL DETTES	**5 569 133**	**870 849**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**15 446 433**	**10 910 434**
(1) Dont à plus d'un an	*3 091 796*	
(1) Dont à moins d'un an	*2 477 337*	*870 849*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*632 303*	
(3) Dont emprunts participatifs		

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 379 352	100	987 201	100	392 150	40
dont à l'exportation : 24 000		2		4		
Montant net du chiffre d'affaires	**1 379 352**	**100**	**987 201**	**100**	**392 150**	**40**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 315	2	22 058	2	2 257	10
Autres produits	216		10		205	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 403 882**	**102**	**1 009 270**	**102**	**394 612**	**39**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	95 020	7	6 515	1	88 505	
Variation de stocks	-4 621				-4 621	
Autres achats et charges externes	362 664	26	239 306	24	123 358	52
Impôts, taxes et versements assimilés	61 756	4	27 360	3	34 396	126
Salaires et traitements	344 746	25	318 530	32	26 216	8
Charges sociales	157 643	11	137 696	14	19 947	14
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	217 690	16	96 356	10	121 334	126
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	154 035	11	46		153 989	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 388 933**	**101**	**825 809**	**84**	**563 124**	**68**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**14 949**	**1**	**183 461**	**19**	**-168 511**	**-92**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers							
De participation	(3)	669 466	49	830 292	84	-160 826	-19
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	85 005	6	3 732		81 273	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts		39 813	3	138 056	14	-98 243	-71
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**794 284**	**58**	**972 080**	**98**	**-177 796**	**-18**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.		135 806	10	262 177	27	-126 370	-48
Intérêts et charges assimilées	(4)	116 344	8	11 332	1	105 013	927
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement		6 794				6 794	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**258 944**	**19**	**273 508**	**28**	**-14 564**	**-5**
RÉSULTAT FINANCIER		**535 340**	**39**	**698 572**	**71**	**-163 232**	**-23**
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**550 289**	**40**	**882 033**	**89**	**-331 744**	**-38**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital		60 000	4	2 814 500	285	-2 754 500	-98
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**60 000**	**4**	**2 814 500**	**285**	**-2 754 500**	**-98**
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion		75				75	
Sur opérations en capital		15 382	1	1 802 559	183	-1 787 177	-99
Dot. amortissements, dépréciations, prov.							
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**15 457**	**1**	**1 802 559**	**183**	**-1 787 102**	**-99**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**44 543**	**3**	**1 011 941**	**103**	**-967 398**	**-96**
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices		57 041	4	303 935	31	-246 894	-81
TOTAL DES PRODUITS		**2 258 166**	**164**	**4 795 850**	**486**	**-2 537 684**	**-53**
TOTAL DES CHARGES		**1 720 375**	**125**	**3 205 811**	**325**	**-1 485 436**	**-46**
Bénéfice ou Perte		**537 791**	**39**	**1 590 039**	**161**	**-1 052 248**	**-66**

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

(3) Dont produits concernant les entités liées — *683 782* — *831 336*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *10 048* — *1 075*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 15 446 432,97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 537 790,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Immobilisations :

La société a acquis sur l'exercice 2023 un ensemble immobilier pour 4 245 k€, qu'elle exploite dans le cadre d'une activité de location saisonnière avec la fourniture de prestations de parahôtellerie. Cette acquisition a été financée par la souscription de deux emprunts pour un montant global de 3 300 k€.

La société a également acquis la branche d'activité "traiteur" de sa filiale la SAS ABORD pour un montant de 100k €. L'exploitation de cette branche d'activité sur l'exercice 2023 a généré ainsi un chiffre d'affaires complémentaire et des charges d'exploitations supplémentaires.

Participation :

La société a pris une participation de 3% dans la société JTO MANAGEMENT pour un montant de 2 100 k€. Cette société a pour object la promotion immobilière de biens situés principalement dans les destinations de montage.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limitédans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

FONDS COMMERCIAL

La société a fait l'acqusition de la branche d'activité "traiteur" de sa filiale ABORD pour un montant de 100k€, dont 90k€ d'éléments incorporels et 10K d'éléments corporels.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds "Traiteur"	90 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**90 000**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les principales variations sont expliquées précédemment dans les faits caractéristiques de l'exercice.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	3 438		90 000
CORPORELLES	Terrains				618 551
	Constructions	Sur sol propre			3 505 121
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 000		
		Matériel de transport	240 977		216 937
		Matériel de bureau & mobilier informatique	21 189		129 737
		Emballages récupérables & divers			12 562
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		5 000		60 000
		TOTAL	272 407		4 542 908
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 492 139		2 100 220
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	7 492 139		2 100 220
		TOTAL GENERAL	7 767 984		6 733 128

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			93 438	
CORPORELLES	Terrains				618 551	
	Constructions	Sur sol propre			3 505 121	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 241	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
		Matériel de transport		132 821	325 094	
		Mat. bureau, inform., mobilier			150 926	
		Emb. récupérables & divers			12 562	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		5 000		60 000	
		TOTAL	5 000	132 821	4 677 494	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 592 359	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			9 592 359	
		TOTAL GENERAL	5 000	132 821	14 363 291	

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438			3 438
	TOTAL	3 438			3 438
Terrains					
Constructions	Sur sol propre		133 400		133 400
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241			1 241
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	139 443	71 181	117 439	93 185
	Mat. bureau et informatiq., mob.	17 728	13 109		30 837
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	162 412	217 690	117 439	262 663
	TOTAL GENERAL	**165 850**	**217 690**	**117 439**	**266 101**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATONS

Des précisions sur les dépréciations figurent dans la partie de l'annexe immobilisations financières et valeurs mobilères de placement.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	237 038	62 462		299 500
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	89 901	73 344	39 813	123 433
	TOTAL	**326 939**	**135 806**	**39 813**	**422 933**
	TOTAL GÉNÉRAL	**326 939**	**135 806**	**39 813**	**422 933**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières		135 806	39 813	
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		135 806,34	39 812,92		
exceptionnelles					

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation :

Les titres de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, dans la poursuite de la politique pour dépréciation menée les années précédentes. Pour rappel, la société a pour activité l'acquisition de chevaux en vue de les faire courir et les céder par la suite. Du fait du caractère aléatoire de l'activité, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la situation nette de la filiale. Cela s'est traduit par une provision complémentaire des titres à hauteur de 62k€ et une proivsion sur le compte-courant à hauteur de 73k€, soit un impact global de 135k€.

Produits financiers :

Sur l'exercice 2023, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 670K€ de dividendes de ses filiales contre 830K€ sur l'exercice 2022.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	141 144	99,64	7 971	7 971			4 661 879	463 633	365 679
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63000 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	149 283	100,00	3 941 317	3 941 317			1 806 612	342 384	123 787
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	300 000	-237 434	99,83	299 500		255 460		17 158	-135 924	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	5 817 160	100,00	1 700 000	1 700 000			135 823	1 154 220	
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	46 263	100,00	1 543 351	1 543 351			874 889	186 345	180 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		1 536	1 536	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	20 236	20 236	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		941 652	941 652	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		29 086	29 086	
	Charges constatées d'avance		26 959	26 959	
	TOTAUX		**1 019 469**	**1 019 469**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2023, le placement présente une valorisation de 350K€ contre 318k€ au 31/12/2022, une reprise partielle de la provision pour dépréciation du placement a ainsi été constatée à hauteur de 32k€.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**9 592 359**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	299 500
JTO MANAGEMENT	2 100 220
Autres créances	**941 652**
C/C IS GROUPE	671 876
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	255 460
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	10 811
C/C ABORD intérêts à recevoir	3 505
Emprunts et dettes financières diverses	**1 139 286**
C/C AT2	400 971
C/C LETO	370 961
C/C ABORD	8 178
C/C HOTEL REPUBLIQUE	349 128
C/C LMH intérêts à payer	1 299
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à payer	1 594
C/C AT2 intérêts à payer	6 637
C/C LETO intérêts à payer	518

COMPTE DE RESULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**1 616 063**
ABORD refacturation de frais	3 064
HOTEL REPUBLIQUE refacturation de frais	717
AT2 Rémunération mandat social	102 000
LETO Rémunération mandat social	5 000
ABORD Rémunération mandat social	282 500
LMH Rémunération mandat social	310 000
HOTEL REPUBLIQUE Rémunération mandat social	205 000
H&R aux Remparts préstation opérationnelle	24 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	10 811
ABORD intérêts sur compte courant	3 505
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	123 787
AT2 dividendes perçus	180 000
ABORD dividendes perçus	365 679
Charges	**22 467**
ABORD loyer + charges attachées	12 419
AT2 intérêts sur compte courant	6 637
LMH intérêts sur compte courant	1 299
HOTEL REPUBLIQUE intérêts sur compte courant	1 594
LETO intérêts sur compte courant	518

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 959
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**26 959**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	20 856
Disponibilités	1 864
TOTAL	**22 719**



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	127,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	127,00

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	3 843 406	751 610	506 309	2 585 487
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		300 678	300 678		
Personnel & comptes rattachés		30 342	30 342		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		44 851	44 851		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	97 341	97 341		
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 562	3 562		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	37 116	37 116		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 141 504	1 141 504		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		56 494	56 494		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		13 840	13 840		
	TOTAUX	**5 569 133**	**2 477 337**	**506 309**	**2 585 487**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 300 000

Emprunts remboursés en cours d'exer. 92 892

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 840
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**13 840**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 994
Emprunts et dettes financières divers	10 048
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 663
Dettes fiscales et sociales	26 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**78 048**

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

Méthode de calcul : ANC 2021

Compte tenu des paramètres ci-dessus, la dette actuarielle en matière d'IFC s'élève à la date de clôture à 28 686 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

En 2022, l'indemnité était évaluée à 25 282 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les emprunts souscrits auprès de la Banque Populaire pour un montant de 2 200k€ (capital restant dû au 31/12/2023 : 2 107k€) et 1 100k€ (capital restant dû au 31/12/2023 : 1 100k€) sont garantis par une hypothèque sur l'ensemble immobilier financé.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2023 : 4

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Prestation opérationnelle filiale	24 000		24 000
Location	18 184		18 184
Refacturation de frais	4 511		4 511
Activité "Traiteur"	428 157		428 157
Chiffre d'affaires	**1 379 352**		**1 379 352**

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur 2023, l'application des conventions fiscales à conduit à constater une charge d'intégration fiscale à hauteur 52k€.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG